

Published on Versailles Habitat (https://www.versailles-habitat.fr)

Accueil > Résidence du Canal / Bois d'Arcy

Résidence du Canal / Bois d'Arcy



[11

A l'entrée de l'ambitieuse restructuration du quartier qu'est la ZAC de la Croix Bonnet, la construction de 3 étages est située à l'angle de la rue Jacques Tati et de la rue Fritz Lang, orientée vers le Sud, sans vis-à-vis trop proche. Un emplacement exceptionnel, offrant des vues sur le canal en étage élevé.

Le premier bâtiment s'annonce comme la proue de l'entrée dans la ZAC, le bâtiment B plus long sur la rue Jacques Tati donne la possibilité aux locataires du rez-de-chaussée de bénéficier de petits espaces verts. A l'intersection de ces 2 bâtiments se trouve l'espace de cheminement des locataires et leurs accès aux espaces communs. Le bâtiment A fonctionne en collectif avec hall vitré + ascenseur.

Le bâtiment B est totalement vitré à l'angle des 2 rues, et donne sur les parties communes (entrée et local poussettes ou vélos, de plain pied). Le bâtiment B fonctionne sur le principe de logements intermédiaires, entre le petit collectif et la maison superposée. Certains situés en rez-de-chaussée accèdent par des jardinets privatifs. Certains en bâtiment A sont accessibles par des passerelles extérieures protégées, garantissant un éclairage maximum et une sensation qualitative. Chaque cage d'escalier (3-5-7) dessert ses caves de façon indépendante. Ces logements sont larges et aérés, le plus souvent possible traversants, offrant des vues en cœur d'îlot et sur le canal.

Le chemin intérieur est conçu comme lieu de passage, de rencontre, et d'agrément pour tous.

L'accès au parking se fait côté rue Fritz Lang intégrant la rampe d'accès au bâti, ce qui évite les nuisances aux locataires. Celle-ci dessert un niveau de sous-sol comportant 32 places de stationnement pour les 32 logements.

La résidence a été inaugurée le 30 septembre 2022 en présence de Jean-Philippe LUCE maire de Bois d'Arcy, du Secrétaire Général de la Préfecture des Yvelines, et des dirigeants de Versailles Habitat.La maîtrise d' oeuvre a été confiée au cabinet d'architectes parisien NZI Architectes Urbanistes (Sandra de Giorgio).

Gardien(s):

Arnaud ZAHRA: 06 15 07 06 07

Loge : Résidence Le Bois de la Garenne 12 route de Buc / Les Loges en Josas



Emplacement : Résidence du Canal 1 rue Jacques Tati

Livraison de l'année:

Oui

Source URL: https://www.versailles-habitat.fr/content/residence-du-canal-bois-darcy

Liens

[1] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/image/patrimoine/20220727_112450.jpg [2] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_103930.jpg?itok=zWynjln9 [3] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_104858.jpg?itok=FjuOOhQE [4] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111549.jpg? itok=LGClzUMU [5] https://www.versailles-

habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_104728.jpg?itok=BMWXzVBr [6] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_105951.jpg?itok=y3KU_ERH_[7] https://www.versailles-

habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_105248.jpg?itok=wKjZ3Z4m [8] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_105522.jpg?itok=akVx0IT-[9] https://www.versailles-habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_104319.jpg? itok=5EXxvMYt [10] https://www.versailles-

 $\underline{habitat.fr/sites/versailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailleshabitat/files/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailles/styles/large/public/image/galerie/20220727_111858.jpg?itok=LQs3okQErsailles/styles/$